



Compte rendu du groupe de travail du Conseil Départemental d'Action Sociale du 1^{er} juin 2017

Cette réunion du groupe de travail avait pour mission l'étude des activités réalisées depuis le début de l'année avec l'impact provoqué sur les participants, le suivi des activités en cours et à venir, l'ajout éventuel dans ce cadre de nouveaux projets puis une ébauche des actions à réaliser en 2018.

Pour l'heure, les dépenses restent dans le cadre des sommes budgétées, voire un peu en dessous.

1) Actions réalisées depuis le début de l'année:

- Sortie des retraités à Nantes pour un coût au Crédit Actions Locales de 5.291 €.
- Randonnée à Vitré avec repas et visite du château: 37 inscrits, 9 défections, donc 28 participants dont seulement 8 retraités. CAL 375 €.
- Voyage de 40 retraités en baie de Somme.
- Déplacement prévu le 30 septembre prochain à Planète Sauvage, zoo près de Nantes avec pistes pour se déplacer avec son véhicule, 140 participants pour un coût de 4.176 €. Il y avait plus d'inscrits et il est envisagé une seconde session en septembre en respectant les règles d'inscription comme cela a été demandé par vos représentants FO pour lesquels ne prendre que «la liste complémentaire des refusés» aurait créé un précédent discriminatoire des conditions d'attribution au détriment de collègues n'ayant jamais participé à ce type d'activité.

2) Actions en cours et à venir:

- CAL d'environ 2.000 € pour la sortie «cité de la vile» prévue le 20 juin (40 inscrits actuellement).
Après une étude des tranches d'âge, pour satisfaire le plus grand nombre:
- Activité pour les plus petits de 3 à 8 ans avec des jeux d'intérieur, Woupi à Cap-Malo ou à Cesson-Sévigné € comprenant goûter, boisson et bonbons pour un coût de 12,70 par enfant et budgété à 600 €. La date reste à déterminer.
- Laser Game pour les enfants de 9 à 13 ans pendant les vacances de la Toussaint.
- Parties de Bubble Bump destinées aux ados de 14 à 17 ans, sport dynamique consistant à affronter une équipe adverse en ayant tout le haut du corps englobé dans une grosse bulle. Ces deux dernières prestations sont inscrites dans un budget de 1.000 € chacune.

De nouvelles actions ont été proposées lors de cette réunion.

En effet, le CDAS a été sensible aux remarques laissées lors de l'enquête réalisée en 2016 et a ainsi décidé de proposer une soirée Bowling à Cap-Malo, 50 places prévues pour tous à partir de 10 ans, un vendredi soir en novembre. La prestation comprendra un menu cocktail + 2 parties + gratuité de location des chaussures. Il sera demandé une participation de 5 € à l'inscription par participant pour une soirée coûtant 26 €. Il y a un budget possible de 1.500 € pour cette opération. Vos représentants FODGFIP35 au CDAS se félicitent du choix de cette activité qui correspond au souhait formulé par de nombreux agents seuls dans l'enquête réalisée en 2016.

Un séjour Thalassothérapie à Bénodet est prévu les 3 et 4 novembre 2017. La délégation prend en charge l'organisation et le transport aller-retour de Rennes à Bénodet pour un coût prévisionnel de 2.000 €. Les participants auront à régler les prestations, soit repas + nuit qui ont coûté 68 € en résidence EPAF et les soins 150 € en 2014. La prestation reviendrait ainsi à environ 220 € par participant.

A l'issue d'échanges entre les membres du groupe de travail du CDAS, il n'a pas été jugé utile d'abonder d'une aide de 30 € cette activité, son prix résiduel qui serait resté élevé excluant de toute façon les agents moins fortunés. FODGFIP-35 ne peut que soutenir cette analyse, le budget de CAL ne permettant pas d'aller au-delà

d'une participation symbolique, déplorant toutefois l'exclusion mécanique par le niveau de ressources des participants potentiels.

En 2016, les tombées de la nuit de juillet n'avaient pas été retenues pour être remplacées par celles de décembre.

Pour cette année, dans le cadre des Tombées de la Nuit en début juillet, la délégation propose deux spectacles pour 100 participants, le premier nocturne du 7 juillet de 21h45 à 1h15 du matin, un train-movie de nuit pour lequel vous trouverez tous les détails sur: <http://www.lestombeesdelanuit.com/fr/spectacles/nocturne/> puis, le 8 juillet, où les folles acrobaties du cirque «Inextremiste» investissent la nacelle d'une montgolfière de 3400 m3 en vol captif, pour métamorphoser l'équilibre du ciel du stade vélodrome.

La qualité exceptionnelle de ces deux sorties, même s'il faut choisir, rencontreront sûrement... trop d'adhésions!

Une action collective de conférence avec la MGEFI reste toujours en attente de la signature de référencement entre la mutuelle et les ministères financiers.

Les activités «le Grand Soufflet» et les consultations d'avocats, sont reconduites.

3) Actions prévisionnelles pour 2018:

- Séjour Retraités: un choix entre deux destinations était proposé: soit La haute Normandie et la vallée de la Seine en 3 jours pour, prix indicatif, 312 €, soit Ile de Ré, la Rochelle et le Marais Poitevin en 2 jours pour, prix indicatif, 210 €. La seconde proposition a été retenue avec le souhait que la durée soit élevée à trois jours, durée habituelle de ces séjours. Cela atteindrait ainsi un prix similaire.
- Entre Quiberon et La trinité sur mer-Carnac et Les chantiers navals de Saint-Nazaire et la Brière, un nouveau vote a aussi dégagé largement le second choix pour cette sortie destinée aux retraités.
- Sortie famille et agents: deux projets sont à l'étude, Jersey et Le Puy du Fou, chacun prévu pour 100 personnes.

Une discussion relative à l'attribution d'un coupon sport à 20 € comme de chèques culture pour les jeunes a démontré la difficulté, toujours en raison d'un budget CAL trop restreint, de voter pour cette proposition. En 2018, les actions habituelles seront donc reconduites.

De la même manière, aucune aide ne sera accordée dans le cadre du CAL pour l'obtention du permis de conduire comme cela avait été précisé en 2016 «l'aide au permis de conduire ne relève pas des services sociaux»: non seulement elle ne pourrait pas être significative au regard du coût final mais serait une mesure trop ciblée et limitée en tout état de cause à quelques dossiers.

La correspondante «Social et Handicap» a suggéré de relancer les services de l'Action Sociale pour accorder des prêts à l'image de ceux de l'ALPAF qui propose, pour sa part, des prêts immobiliers à taux zéro.

En conclusion, le syndicat FO-DGFIP35 ne peut que regretter un budget bien trop étriqué pour satisfaire tous les besoins légitimes.

Le syndicat FO-DGFIP35 reste à votre disposition pour toute question relative à l'action sociale, vos besoins personnels mais aussi les idées que vous souhaitez soumettre en matière d'activités proposées par les services sociaux.

Vos représentants FO-DGFIP35 au CDAS: Amaury BATARD & Benoît KERDRAON



BULLETIN d'ADHESION NOM :

Prénom :

Grade :

Indice :

Quotité de travail :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat **Force Ouvrière des Finances Publiques**, section d'Ille et Vilaine (fo.drifip35@finances.gouv.fr).

Fait à

le

Signature: